

## 10. Règles spécifiques au mensuel du stand Petit 25 m

### a. Distribution et remise des cibles

- Les cibles (ou les centres) sont distribuées aux participants via le responsable du stand avant le début de la période des mensuels.
- Les cibles tirées sont remises par le tireur dans la boîte ad hoc du stand petit 25m avant la fin du mois courant.
- Les responsables les y récupéreront pour la détermination des résultats. Les centres/Cibles seront restitués aux tireurs qui le souhaitent pour une utilisation ultérieure. Les cibles seront disponibles à la cafétéria après comptage, et ce durant la semaine qui suit le comptage.

### b. Dates du mensuel 25 m

- Les mensuels sont prévus de Mars à Septembre sans interruption.
- Par soucis de facilité pour les participants, les dates de tir du mensuel sont laissées au choix du tireur.

### c. Type de tir à effectuer pour le mensuel

- Le mensuel comporte trois catégories de tirs :

Catégorie	Calibres	Type d'arme	Type de cible	Nombre de tir
29 Carabine Sport	22 LR	A verrou (ou répétition manuelle)	Réduction 50M ordonnance	3x10 + 1x10 d'essai
17 Super Calibre	Du 9mm au 45 ACP	Pistolet ou revolver 1 ou 2 main – Pas de crosse Anatomique	Cible 50x50	3x10 + 1x10 d'essai
28 Lever Action	Petit calibre 25/20, 32/20, 38 Sp, 357 Mag, 38/40, 44/40, 45 Colt Gros calibre 30 WC, 32 Sp... 45/70	Carabine à levier de sous garde	Réduction 50M ordonnance	3x10 + 1x10 d'essai

- Le placement d'une pastille blanche au centre de la cible est strictement interdit. Si des traces de pastilles sont constatées, la cible perdra sa valeur et un résultat « NUL » sera attribué au tireur pour la cible concernée.

### d. Résultats

- Après comptabilisation, le responsable affichera les résultats sur les valves du stand et de la cafétéria.

### e. Classement

- L'affichage des résultats est purement informatif et ne constitue en aucun cas un classement, le but étant que chaque tireur puisse constater sa propre évolution.

### f. But recherché

- La finalité de ces mensuels est d'inciter les participants, sans que ce soit une obligation, à représenter l'AOC aux différentes rencontres (championnats, concours, interclubs,...) dans la ou les disciplines pratiquées.